

Formation

Habilitation électrique BS BE Manoeuvre

Public : Personne chargée d'effectuer en sécurité des opérations simples en basse tension tels que des interventions de remplacement (fusibles, ampoules, interrupteurs, prises de courant...) et des raccordements simples.
Personne chargée de mettre hors ou sous tension, de réarmer un disjoncteur ...

Objectifs :

- Connaître les risques électriques et appliquer les règles de sécurité dans les zones d'intervention.
- Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510 et ses amendements en vigueur (A1 et A2) lors d'interventions élémentaires et de manœuvres.
- Réaliser en sécurité une intervention élémentaire de remplacement ou de raccordement relevant de l'habilitation BS.
- Réaliser en sécurité des manœuvres d'exploitation correspondant à l'habilitation BE Manoeuvre.
- Intervenir en sécurité
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours / 14 heures

Nombre de stagiaires : 10 maximum

Matériel : Les EPI (visière de sécurité, gants ...), balisage, système de verrouillage, cadenas ...
Support pédagogique

Validation de la formation :

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

La réussite aux tests permet l'attribution de la proposition de titre d'habilitation, pré-remplie, envoyée à l'employeur en fin de formation et l'avis du formateur après formation.

Durée de validité : 3 ans (*recyclage tous les 3 ans*)

Tarif : 380€ net (*nos formations ne sont pas soumises à la TVA*)

PROGRAMME

Les notions élémentaires d'électricité

- les notions de bases sur l'électricité
- les grandeurs électriques
- les interventions et travaux non électrique en BT
- les différents symboles
- les niveaux d'habilitations
- les domaines de tension
- les distances et les zones d'environnement
- les équipements adaptés (EPI)

Les dangers

- les dangers de l'électricité (accidents)
- les règles de sécurité
- les effets du courant électrique sur le corps humain
- les effets du choc électrique
- la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Intervenir en sécurité dans des zones à risques électriques :

- les dispositions réglementaires
- les partenaires de la prévention
- les mesures de prévention
- le matériel de protection individuelle et collective
- la signalisation
- les règles de sécurité de la norme NF C 18 – 510/A1

Les opérations du chargé d'intervention élémentaire (BS) :

- les matériels électriques (fonction, caractéristiques, identification)
- les Equipements de Protection Individuelle- les instructions de mise en sécurité pour les interventions (consignation, mise hors tension) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- manipuler hors tension
- les procédures d'intervention BS (remplacement/raccordement)

Les opérations aux manœuvres (BE) :

- les matériels électriques (fonction, caractéristiques, identification)
- les Equipements de Protection Individuelle
- les acteurs concernés par les manœuvres (chargé d'exploitation et chargé de consignation)
- les instructions de mise en sécurité
- les procédures d'intervention BE

La mise en pratique :

- identifier les EPI, les vérifier et les utiliser
- effectuer une mise en sécurité d'un circuit
- vérifier l'absence de tension (VAT)
- mettre sous tension
- remplacement d'une prise de courant, d'un interrupteur, d'une lampe, d'un fusible
- analyser les risques lors de chaque mise en situation
- réaliser un raccordement

Profil formateur :

Formateur spécialisé en prévention du risque électrique, disposant d'une expérience professionnelle dans les travaux, interventions ou opérations d'ordre électrique. Il maîtrise les prescriptions de la norme NF C 18-510 et les règles de sécurité applicables aux habilitations électriques. Pédagogue, il accompagne les participants dans l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation d'opérations en sécurité.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques.
- Démonstrations réalisées par le formateur.
- Exercices pratiques sur installation ou plateforme pédagogique.
- Études de cas et analyse de situations de travail.
- Échanges d'expériences et réponses aux questions des participants.
- Évaluation théorique et pratique des acquis conformément à la NF C 18-510.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée.
- Support pédagogique remis aux participants.
- Maquettes ou installations électriques pédagogiques.
- Équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.
- Matériel de consignation, de balisage et de vérification d'absence de tension (VAT), selon les habilitations visées.
- Outillage adapté aux interventions BS et aux manœuvres BE.
- Documents et signalisation conformes à la NF C 18-510.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Évaluation théorique des connaissances.
- Évaluation pratique des savoir-faire en situation simulée.
- Avis du formateur sur la capacité du participant à être habilité, transmis à l'employeur, seul habilité à délivrer l'habilitation électrique.

Nous contacter :**Evolu Formation**

contact@evoluformation.com

04 28 29 25 33

Date d'actualisation : juin 2026